

Mofwaz'É Vil

Bwokanté alantou "politik de la vil" Matnik

Sommaire



Tombo City - Sainte-Marie

OPINION:

Non à "l'écologie punitive"

ou comment ne pas faire
du développement
durable un facteur de
fracture sociale ?

Page 2

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Répondre à la crise des sargasses –

CAP NORD/CAID
patrimoine : Les Agents
de Valorisation du
territoire et du Littoral

Page 6

ACTUALITÉ DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Retrouvez les Appels à
projets de mars 2026

Page 12



Ville Caraïbe
Centre de ressources
Politique de la ville de Martinique
Des ressources pour l'action

NON À “L'ÉCOLOGIE PUNITIVE”

OU COMMENT NE PAS FAIRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
UN NOUVEAU FACTEUR DE FRACTURE SOCIALE ?

Changez. Arrêtez. Ayez moins. Payez plus.

Quand les questions d'écologie et de développement durable s'invitent dans le débat public, elles le font souvent sous la forme d'un discours moralisateur, fait d'injonctions, de normes jugées brutales et de contraintes.

Cette vision – qui est parfois qualifiée « d'écologie punitive » – génère chez les habitants – notamment des QPV – comme chez de nombreux professionnels de la politique de la ville, au mieux une forme de désintérêt, au pire un rejet franc de ces sujets pourtant essentiels.

Le développement durable, est, par de nombreuses métriques, un concept positif et aspirationnel. Il s'agit d' « *un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* », selon la formule posée par Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien en 1987.

Un développement qui s'appuie sur 4 piliers :

- **Économique** : Il ne s'agit pas juste de produire plus, mais de produire mieux et de créer de la richesse sans compromettre l'avenir (innovation, économie circulaire...).
- **Social** : Il vise à garantir le bien-être, la justice sociale et l'égalité des chances pour tous. Il englobe l'accès à la santé, à l'éducation, à un emploi décent et au logement, tout en luttant contre les discriminations et l'exclusion.
- **Environnemental** : Il s'agit de préserver les écosystèmes, protéger la biodiversité et gérer les ressources naturelles de façon responsable. Il encourage des pratiques qui limitent la pollution, réduisent les émissions de gaz à effet de serre et favorisent les énergies renouvelables.
- **Culturel** : Il invite à intégrer les droits humains, la participation citoyenne, la transmission des savoirs, la protection et la sauvegarde du patrimoine comme fondations d'un avenir équitable et partagé.

Alors, pourquoi est-il si difficile de mobiliser autour de ces idées ? Est-ce parce que les politiques publiques – et parfois certains discours militants – semblent se construire essentiellement autour d'interdictions et de responsabilités individuelles ?

Pourquoi a-t-on l'impression que les publics en situation de précarité sont les premiers pointés du doigt ou sont jugés plus sévèrement ?

Et, au final, une vision durable du développement est-elle possible sans accroître les fractures économiques, sociales ou numériques ?

LES PLUS AISÉS ABUSENT, LES PLUS PRÉCAIRES ASSUMENT

Au cours des dernières années, les individus semblent avoir été la cible principale des discours et campagnes de sensibilisation, et des mesures incitatives ou punitives.

Dans les faits, à l'échelle mondiale, une centaine d'entreprises est à l'origine de plus de 70 % des émissions de gaz à effet de serre. D'ailleurs, à elles seules, 4 entreprises - BNP Paribas, Société Générale, Crédit Agricole et Total - ont, chacune prise isolément, une empreinte carbone supérieure à celle de la France.

De surcroît, même dans la population, tous les individus ne contribuent pas de la même manière au réchauffement climatique. Les ménages les plus modestes ont une empreinte carbone nettement inférieure à celle des classes moyennes et supérieures : En effet, les 10 % les plus riches émettent 1,7 fois plus que ceux qui vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Pourtant, ce sont bien ces mêmes catégories populaires à qui l'on demande, de façon répétée, de « faire des efforts », au nom de « la sobriété ».

Un effort qui, dans leur cas, n'est ni un choix, ni un projet politique, mais qui vient s'ajouter à leur réalité quotidienne : chauffage utilisé tardivement en France hexagonale, absence de véhicule individuel, restrictions permanentes en termes de consommation. **Elles font donc déjà face à une sobriété subie, imposée par la précarité.**

Dans ces conditions, il n'est guère surprenant que les récits anxiogènes de fin du monde peinent à mobiliser celles et ceux qui luttent déjà pour survivre et maintenir une dignité sociale.

Un autre exemple flagrant est le passage du papier au numérique, présenté à la fois comme un acte de fluidification administrative et une avancée écologique. Nous connaissons aujourd'hui l'impact dévastateur des data center sur la consommation énergétique et la ressource "eau potable", qui accentue le stress hydrique lié au réchauffement climatique.

La fracture numérique croissante depuis 2016 induit donc un impact social différencié : Les 20% les plus modestes ont une probabilité 6,6 fois plus élevée d'être en situation d'illectronisme que les 20% les plus aisés à sexe et âge équivalents, selon l'Observatoire des inégalités.

Le paradoxe est cruel, car les populations les moins responsables du changement climatique sont aussi celles qui en subiront les impacts les plus lourds :

Métiers exercés en extérieur dans des températures de plus en plus froides ou de plus en plus chaudes, augmentation du coût de l'énergie et de l'eau, aggravation des pathologies respiratoires chez les personnes âgées et les nourrissons, logements mal adaptés aux vagues de chaleur... la liste est longue.

À cela s'ajoute une difficulté majeure à s'adapter. En effet, les équipements nécessaires - rénovation thermique, climatisation efficiente, solutions de stockage de l'eau - restent hors de portée pour une large partie de la population.

LA MARTINIQUE EN PREMIÈRE LIGNE

Pour la Martinique, ces enjeux prennent une dimension particulière.

Les travaux du GIEC (Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) **classent les territoires caribéens parmi les plus vulnérables aux effets du changement climatique.**

Les impacts sont déjà visibles et sont appelés à s'intensifier :



PROTECTION DES CÔTES © DEAL Martinique

Érosion des côtes - Martinique

- L'élévation du niveau de la mer, combinée à l'érosion côtière et aux risques de lahars, comme au Prêcheur ;
- L'appauvrissement de la biodiversité, que l'on perçoit déjà avec le blanchiment des coraux, la dégradation des mangroves et des plages, la prolifération des sargasses ou encore la disparition progressive de certains bioclimats ;
- Les tensions croissantes autour de la ressource en eau lors des épisodes de sécheresse, dont les effets ont été très concrètement ressentis ces dernières années ;
- Les conséquences sur les activités économiques clés que sont le tourisme et l'agriculture ;
- Enfin, la pression accrue sur le système énergétique, entre hausse de la demande liée, entre autres, à la climatisation et vulnérabilité des infrastructures face aux cyclones.

COMMENT AGIR À NOS ÉCHELLES : TERRITOIRES, COMMUNES, QUARTIERS ?

Face à ce tableau préoccupant, une tentation existe : celle de l'impuissance. Pourtant, contrairement aux idées reçues, de nombreuses marges de manœuvre existent à l'échelle locale.

L'objectif n'est pas uniquement de multiplier les grands projets à visée écologique, mais d'intégrer systématiquement les principes du développement durable dans l'ensemble des politiques publiques et des actions de terrain. Anticiper les vagues de chaleur, repenser l'aménagement urbain, protéger les ressources en eau, accompagner les publics les plus fragiles : autant de réponses qui peuvent être construites collectivement, à partir des réalités locales.

Exemple d'initiative :

le Cool Roofing pour lutter contre les îlots de chaleur urbains

Avec l'intensification du changement climatique, les vagues de chaleurs deviennent plus fréquentes. Les zones urbaines, compte tenu de la densité de l'habitat, sont de plus en plus vulnérables et font face à ce que l'on appelle les îlots de chaleur urbains

Pour lutter contre ces vagues de chaleur, une solution simple est de peindre les toits des bâtiments en blanc.

Baptisée « cool-roofing » (de cool : frais, et roof : toit), cette technique existe depuis des siècles dans les pays du pourtour méditerranéen et d'Amérique du Sud, et monte en puissance en Europe. Concrètement, il s'agit de recouvrir son toit d'une peinture blanche aux propriétés réfléchissantes, qui renvoie les rayons solaires. C'est ce qu'on appelle l'effet d'albédo.

- Ainsi repeintes en blanc, les toitures absorbent moins de chaleur, ce qui permet de conserver la fraîcheur à l'intérieur du bâtiment.

Par ailleurs, une étude publiée en 2024 par la *Geophysical Research Letters*, a comparé plusieurs types d'intervention mis en œuvre à Londres pour limiter les effets des fortes chaleurs et des canicules, en observant en priorité l'impact sur les températures extérieures.

- Le résultats démontrent que le cool roofing est la méthode la plus efficace, réduisant les températures extérieures d'environ 1,2°C en moyenne alors que les autres offrent un impact limité (végétation sur les toits) voire non significatif (accroissement de la végétation au sol).

La réalité climatique nous impose de regarder la situation en face, car les coûts humains et économiques ne sont tout simplement pas comparables entre un monde à +2 °C et un monde à +4 °C. Cependant, le développement durable ne peut pas se résumer à une série de contraintes supplémentaires. Oui, des normes et des règles seront nécessaires, mais elles n'ont pas vocation à être punitives. Elles doivent s'inscrire dans un projet social et économique bénéfique pour le plus grand nombre, en tenant compte des inégalités existantes. Et surtout, elles doivent cesser de faire peser l'essentiel de l'effort sur ceux qui ont le moins contribué au problème.

C'est à cette condition que l'écologie cessera d'être perçue comme une punition et pourra devenir, enfin, un projet collectif et un levier de justice sociale.

Rapports et dossiers

Geophysical Research Letters - 2024 - Brousse - Cool Roofs Could Be Most Effective at Reducing Outdoor Urban Temperatures.pdf

« Huit millions de victimes d'illectronisme en France », Centre d'observation de la société, 13 octobre 2023.

Impacts, vulnérabilité et adaptation au changement climatique dans la Caraïbe - chapitre 15 du 2ème volet du rapport du GIEC - 2022

Insee - Données 2021 - © Observatoire des inégalités

Autres

ADEME Magazine - Janvier 2025

Article : Revue Française des affaires Sociales - Contre point sur la politique de la ville et son évaluation - Michel Villac et Emmanuel Dupont - 2010

<https://droit.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2007-6-page-31?lang=fr>

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion-eco/117b2060-tiii_rapport-avis#

Article : Revue Française des affaires Sociales - Contre point sur la politique de la ville et son évaluation - Michel Villac et Emmanuel Dupont - 2010

<https://droit.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2007-6-page-31?lang=fr>

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion-eco/117b2060-tiii_rapport-avis#

Article : Revue Française des affaires Sociales - Contre point sur la politique de la ville et son évaluation - Michel Villac et Emmanuel Dupont - 2010

<https://droit.cairn.info/revue-journal-du-droit-des-jeunes-2007-6-page-31?lang=fr>

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cion-eco/117b2060-tiii_rapport-avis#

RÉPONDRE À LA CRISE DES SARGASSES

L'action des Agents de Valorisation du Territoire et du Littoral

Les fiches de Retour d'expérience (RETEX) ont pour objectifs de :

- Valoriser les structures et les actions menées sur le territoire
- Capitaliser les leçons tirées des réussites et des échecs
- Enrichir les connaissances individuelles et collectives
- Inspirer de nouvelles idées

Les sargasses sont un type d'algues brunes flottantes qui se développent naturellement en haute mer. Depuis les années 2010, des échouages massifs de sargasses (dont la multiplication est sans doute liée à l'activité industrielle) touchent régulièrement les côtes de l'Amérique centrale, de l'Afrique de l'Ouest et de la Caraïbe, notamment en Martinique et en Guadeloupe. Leur prolifération génère de forts risques sanitaires et présente des enjeux environnementaux et socio-économiques.

TERRITOIRE : Les communes du Robert, de La Trinité, de Sainte-Marie et du Marigot – membres de CAP NORD, Communauté d'agglomération du Nord de la Martinique

CHAMPS THÉMATIQUES : Préservation de l'environnement – Santé – Insertion des personnes éloignées de l'emploi

GROUPE CIBLE : Hommes et femmes, sans distinction d'âge, éloignés de l'emploi et inscrits à France Travail et/ou au RSA – L'ensemble de la population

CONTEXTE : La communauté d'agglomération de CAP Nord s'étend sur 54 777 hectares, pour une population de 100 347 habitants, et compte 18 communes, dont celles du Marigot, de La Trinité, mais aussi celles du Robert et de Sainte-Marie, qui gèrent des territoires en politique de la ville.



Ces villes côtières, localisées sur le versant Nord Atlantique de la Martinique, doivent faire face depuis plusieurs années aux échouages de sargasses.

La biodégradation de ces algues – piégées par la mangrove ou échouées sur le sable – a des impacts :

- **Environnementaux** : Etouffement de la faune et flore littorales (notamment les mangroves et les coraux), déséquilibres écologiques (ex : ponte des tortues)
- **Sanitaires** : La décomposition des algues produisant du sulfure d'hydrogène (H_2S) – un gaz toxique pouvant causer des troubles respiratoires
- **Économiques et sociaux** : Perturbation du tourisme, de la pêche, de la vie quotidienne des habitants du littoral, dégradations des appareils électroménagers etc.

Par ailleurs, la zone Nord de la Martinique a les indicateurs socio-économique parmi les plus difficiles du pays : taux de pauvreté de 30,6% (contre 26,8% en moyenne sur le territoire et 14,4% dans l'hexagone) ; taux de chômage des 15-64 ans de 22,9% (contre 12% sur l'ensemble du territoire et 7,5% dans l'hexagone).

C'est dans ce contexte que CAP NORD a lancé un marché de collecte et de gestion des sargasses. Le modèle de L'Atelier Chantier d'Insertion (ACI) porté par l'association CAID Patrimoine a été adopté, permettant le recrutement d'Agents de Valorisation du Territoire et du Littoral (AVTL) qui travaillent sur la dépollution de 11 plages et rivières.

L'ENJEU : Participer à la préservation de l'environnement par des actions de dépollution de sites naturels, dans le cadre d'un atelier chantier école, œuvrant ainsi à l'insertion par l'activité économique de personnes éloignées de l'emploi.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

- La préservation de l'environnement et de la santé humaine ;
- L'insertion sociale et le développement local en associant une démarche pédagogique de formation et d'accompagnement...
- Tout en agissant sur les effets socio-économiques négatifs.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- Ramassage et évacuation de la sargasse ainsi que des déchets sur les plages et cours d'eau.
- Formation à la protection de l'environnement et les conséquences des déchets, au recyclage et à toutes les techniques de collecte des algues et déchets.
- Accompagnement à l'accès au droit, à la gestion d'un budget, mais aussi à la recherche d'emploi, etc.

MISE EN OEUVRE

- Le volet dépollution des plages

1. Organisation de la surveillance par les professionnels sur site. Installation de capteurs permettant de connaître le niveau de gaz (et donc le degré de pourrissement des algues), et suivi des bulletins de prévision d'échouement émis par Météo France.
2. Prise de photos utilisées comme base d'évaluation collégiale par l'équipe.
3. En fonction de l'évaluation du degré de pollution, une programmation du nettoyage du site est faite. Dans le cas de présence de l'algue, l'intervention est programmée dans les 48h maximum (délai avant que le seuil des émanations de gaz autorisé de 5 ppm ne soit dépassé). Une équipe est dépêchée avec le matériel et l'équipement nécessaire.
4. L'équipe est déployée, les salariés sont équipés de détecteurs, de masques à cartouche de charbon, afin de les protéger de tous risques pour leur santé. En cas de déclenchement du détecteur (mesure entre 1ppm voir 2ppm), une phase de repli est organisée. Ces normes de sécurité en termes d'exposition aux émanations de gaz sont émises par l'ADEME et sont obligatoires.

Les techniques de nettoyage

Le ramassage de la sargasse par les équipes ne se fait que sur terre.

La Ville du Robert a mis en place, en complément, un dispositif de ramassage en mer, avec un système de barrage et 2 "Sargator" qui récupèrent la sargasse piégée par les filets. Ce système, bien qu'insuffisant, permet de limiter les volumes et fréquences d'échouement sur les plages.

Selon l'accessibilité et le volume de sargasses, est utilisé :

- L'évacuation mécanique par le ratisseur "Barber", sauf pendant la période de ponte des tortues, où il ne faut pas utiliser d'engins sur les plages.
- L'épandage des algues en fond de plage ou arrière-plage en fine couche (sur une distance 5m, 10m ou 20m). L'algue sèche, se mélange au sable et finit par se désintégrer. Cette technique ne peut être utilisée pendant la saison de ponte des tortues et sur des sites ouverts.
- L'évacuation manuelle, qui n'utilise que la brouette, la fourche, la pelle, des sacs...

Après la collecte, les déchets sont séparés des algues et triés afin d'être acheminés vers les centres de traitement, tandis que les algues sont transférées à l'exutoire où elles sont gérées par les communes.

La ville de Sainte-Marie est la seule qui valorise le sable produit.

• **Le volet Insertion**

Le recrutement est organisé en partenariat avec les PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) Nord et de la CACEM (Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique), France Travail et les Missions locales.

Tous les freins à l'insertion sociale ou professionnelle, notamment les problématiques de logement, de santé, d'addictions, de transport etc... sont identifiés afin d'établir un contrat d'objectifs avec le salarié.

Chaque employé est intégré dans un groupe expérimenté, qui sera en charge de lui transmettre son savoir-faire. Ce tutorat facilite l'apprentissage.

Le parcours est organisé autour de l'information et de la formation sur :

- Les procédures de travail ;
- La sensibilisation à la protection de l'environnement, notamment la ponte des tortues ;
- Les effets néfastes de la sargasse ;
- Les pollutions autres, notamment des plastiques, et la préservation des espèces.

Bien que formation non certifiante, en fin de contrat, une validation des compétences est faite, puis un accompagnement est mis en place vers une formation reconnue et en adéquation avec leur projet professionnel.



ACTEURS IMPLIQUÉS

L'association C.A.I.D. Patrimoine, spécialisée dans la formation continue d'adultes, au travers de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine martiniquais.

L'objectif étant de transmettre un savoir-faire unique avec des techniques de préservation de tous les patrimoines (ex : restauration de ruines classées), tout en sensibilisant ces publics à l'art, la culture et l'environnement.

L'association compte 103 salariés, dont une vingtaine de salariés permanents. Il n'y a pas de bénévoles.

Cap Nord - Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique, elle regroupe 18 communes. C'est dans le cadre de son champ de compétence sur la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, qu'elle a initié ce projet d'ACI, en étant un partenaire financier et institutionnel. Des liens étroits se sont ainsi créés entre le département Environnement et développement durable, les élus et l'association.

L'ADEME, opérateur de l'État pour favoriser la transition écologique et énergétique (TEE). Depuis 2015, l'ADEME agit en partenariat avec les services de l'État et les collectivités locales, dans le cadre de la mission Sargasses, pilotée en Préfecture, en s'impliquant sur trois axes principalement :

- Favoriser le développement de techniques de collecte adaptées aux littoraux antillais ;
- Suivre l'impact environnemental de l'épandage ;
- Identifier et favoriser le déploiement de moyens de valorisation, dans une perspective d'économie circulaire.

L'ADEME est un partenaire technique qui a accompagné l'étude du phénomène d'échouage et des techniques de collecte dans l'intérêt de la préservation des écosystèmes et de la santé des opérateurs.

La DEAL intervient sur l'ensemble des champs de l'aménagement du territoire, et est chargée de mettre en œuvre les politiques du Pôle ministériel des ministères de la Transition écologique, de la Cohésion des territoires et de la Transition énergétique. Elle a accompagné le projet au titre de ses missions de protection et de valorisation de la biodiversité, du patrimoine naturel, des sites et paysages, de la gestion des déchets, de la protection du littoral et des milieux marins.

La DEETS est l'interlocuteur unique des acteurs et opérateurs socio-économiques et de la solidarité, notamment les structures de l'ESS.

ÉVALUATION & SUIVI

Une fois par mois, le comité de suivi, constitué des services et élus de Cap Nord, se réunit pour faire le point sur les chantiers et planifier ceux à venir.

Chaque année, un bilan de l'activité est présenté à Cap Nord et à la DEAL.

Indicateurs de suivi – Plusieurs niveaux d'indicateurs de mesure sont mis en œuvre :

- les quantités de déchets ramasser ;
- le type de déchets ;
- la localisation ;
- une analyse par jour, semaine et mois.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

En matière de protection de l'environnement : L'épandage des algues a un effet positif sur la nature, favorisant le développement d'espèces végétales (ex : "patate lanmè") et donc leur revégétalisation (comme sur les sites de Four à Chaux ou de Pointe Savane au Robert). Les plages se retrouvent régénérées et transformées.

- Par ailleurs, l'échouage des sargasses n'étant pas régulier, il est difficile de prévoir et de maintenir une activité constante. Grâce à l'expertise acquise, l'équipe travaille désormais aussi sur la préservation et la dépollution de sites naturels, en y intégrant le nettoyage des rivières et cours d'eau (dépôts sauvages), et la lutte contre les déchets (plastique, emballages pollués, etc.), conséquences de l'activité humaine.
- Ce travail extrêmement concret a entraîné un développement de la conscience environnementale, bien au-delà des sargasses, à la fois chez les salariés, dans les institutions et chez les habitants, qui voient le bénéfice immédiat de l'action.

En matière d'accompagnement des publics éloignés de l'emploi : Malgré l'exigence physique et les difficultés techniques, ce domaine d'activité attire énormément les femmes, bouleversant ainsi les stéréotypes.

On note aussi que l'objet de la mission, c'est-à-dire la problématique de la sargasse, est un véritable moteur de recrutement (existence de listes d'attente). Les salariés valorisent le fait d'agir dans un champ utile pour la société.

Le tutorat apparaît comme une méthode d'apprentissage innovante et efficace. Il permet, en effet, à la fois de valoriser le salarié expérimenté, tout en facilitant l'intégration et l'apprentissage des nouveaux arrivants.

LES DIFFICULTÉS DE LA DÉMARCHE

Des conditions de travail difficiles : Les règles émises par l'ADEME sur les normes de sécurité en termes d'exposition aux émanations de gaz, impliquent le port permanent du masque afin de protéger la santé des salariés. Cependant, le travail en extérieur dans un climat tropical humide, rend le maintien de ces règles difficile (démangeaison, respiration difficile). Après une analyse compréhensive du fonctionnement terrain, l'ADEME a revu partiellement sa réglementation, pour prendre en compte l'ensemble des facteurs. Pour finir, on observe, malgré la liste d'attente, un taux d'embauche d'environ 80% annuellement. Cela est dû :

- Aux sorties dites positives ;
- Aux abandons en cours de session, compte tenu notamment de l'exigence des postes ;
- Aux besoins d'accompagnement de certains candidats, qui sont hors des compétences de l'association (addictions, problèmes de santé mentale..).

PISTES D'AMÉLIORATION

- Des moyens complémentaires, notamment en termes de professionnels en capacité d'accompagner les candidats les plus éloignés vers une insertion réussie.
- Une procédure de repérage de candidats potentiels originaires des QPV, car pour l'instant cette obligation est difficile à satisfaire.
- Valoriser le retour d'expérience du terrain avec une meilleure prise en compte des observations sur site par les instances décisionnelles, pour pouvoir adapter les réglementations, notamment sur les solutions de valorisation et la problématique d'érosion des plages.

CONTACTS

CAID Patrimoine : Mme FLORES Morgane coordinatrice
6 lot Les Flamboyants Avenue de Dillon - 97200 Fort-de-France - +596 696 24 83 40

POLITIQUE DE LA VILLE

MOFWAZ'É VIL N°6 *

VILLECARAIBE.COM

* MARS-AVRIL 2026

INFOS & NEWS

LES APPELS À PROJET EN COURS - (Ordre chronologique de clôture)

Cliquer sur le liens pour accéder aux contenus

CONCOURS – S'ENGAGER POUR LES QUARTIERS – 2026

Malakoff Humanis a le plaisir de vous partager l'ouverture de l'appel à candidatures du concours S'engager pour les Quartiers 2026, organisé par FACE – la Fondation pour l'inclusion et ses partenaires – et destiné à identifier, récompenser et accompagner des projets solidaires et innovants développés dans les Quartiers prioritaires de la ville (QPV) et les territoires ruraux fragilisés. **Clôture le 6 mars 2026.**

<https://cspq-face.notion.site/Candidatez-au-Concours-S-engager-Pour-les-Quartiers-2026-45c781b337d74c23bafb3b410a1fe2ec>

APPEL A PROJETS – CITÉ ÉDUCATIVE DE FORT-DE-FRANCE-2026 –

Il poursuit l'objectif d'intensifier les prises en charges éducatives des enfants dès trois ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, dans le cadre scolaire, mais aussi dans les temps péri et extra-scolaires.. **Clôture le 9 mars 2026.**

<https://martinique.deets.gouv.fr/Appel-a-projets-2026-Cite-educative-de-Fort-de-France>

INFOS & NEWS

LES APPELS À PROJET EN COURS - Ordre chronologique de clôture)

APPEL À PROJETS – FDVA 2 – 2026

Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative 2 vise à soutenir le financement global de l'activité d'une association ou la mise en œuvre de projets innovants que l'association a initiés, définis et créés dans le cadre du développement de nouveaux services à la population (sur critères). **Clôture le 13 mars 2026.**

<https://www.ac-martinique.fr/lancement-de-la-campagne-fdva-2026-122882>

APPEL A PROJETS – CITÉ ÉDUCATIVE DU ROBERT-2026

Il vise la réussite éducative des 0-16 ans des quartiers prioritaires «Pointe-Lynch-Trou-Terre-Cité-Lacroix » et « Duchesne ». **Clôture le 15 mars 2026.**

<https://www.martinique.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Cahier-des-charges-de-l-Appel-a-projet-Cite-educative-du-Robert>

APPEL A PROJETS – CONTRAT DE VILLE DE FORT-DE-FRANCE – 2026

La Ville de Fort-de-France et ses partenaires du contrat de ville lancent leur appel à projets 2026. Il s'adresse à tout porteur de projets qui souhaite mettre en œuvre des actions au bénéfice des habitants. De profonds changements sont à noter suite à la nouvelle contractualisation 2026 – 2030 (nouveaux quartiers, disparition des piliers etc.). Vous trouverez ici les informations sur ces nouvelles caractéristiques :

<https://www.fortdefrance.fr/appel-a-projets/>

Clôture le 27 mars 2026 avant 17H30 heure locale.

Lien donnant accès à la Plateforme Démarches Numériques (anciennement Démarches simplifiées)

<https://demarche.numerique.gouv.fr/commencer/politique-de-la-ville-de-fort-de-france-2026>

INFOS & NEWS

LES APPELS À PROJET EN COURS - Ordre chronologique de clôture)

APPEL A PROJETS – CONTRAT DE VILLE DE RIVIÈRE-PILOTE 2026

La Ville du Rivière-Piote et ses partenaires du contrat de ville lancent leur appel à projets 2026. Il s'adresse à tout porteur de projets qui souhaite mettre en œuvre des actions au bénéfice des habitants du quartier prioritaire DESFARGES-FANON (Bourg aggloméré ; En Camée et Mannikou). Il vise à soutenir des actions concourant à la réalisation des objectifs du contrat de ville et des priorités arrêtées pour 2026.

Clôture le 31 mars 2026

<https://rivierepilote.fr/wp-content/politique-de-la-ville/1-Note-de-cadrage-2026.pdf>

<https://rivierepilote.fr/wp-content/politique-de-la-ville/2-Priorites-et-orientations-strategiques.pdf>

APPEL A PROJETS – FIPD –2026

L'appel à projets du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance au titre de l'année 2026, a pour vocation le financement des actions répondant aux orientations prioritaires de prévention de la délinquance. **Clôture le 31 mars 2026.**

<https://www.martinique.gouv.fr/Publications/Appels-a-projets/Prevention-de-la-delinquance-et-mobilisations-contre-les-addictions/Appel-a-projet-FIPD-2026-programme-delinquance-D>

INFOS & NEWS

OUTILS

SIG Ville : Système d'Information géographique de la politique de la ville

<https://sig.ville.gouv.fr/>

On y trouve :

- Les contours de chaque QPV
- Des données (nombre d'habitants, taux de chômage etc.)

Le plus : Un service permet d'entrer une adresse et de savoir si elle se trouve en QPV.

TUTO - chaîne Youtube de Ville Caraïbe : Comment remplir le CERFA de Demande de subvention ?

<https://youtu.be/zbLUWycinWY>

On y trouve :

- Les précisions afin de remplir les champs du CERFA
- Les explications de calcul de budget
- Les contacts des responsables de chaque contrat de ville



Directeur de publication : Ville Caraïbe

Entretiens et recherches : Murielle SÉVÈRE

**Rédacteur : Murielle SÉVÈRE
Maëva DUVERGER**

Maquette : Maëva DUVERGER



Ville Caraïbe
Centre de ressources
Politique de la ville de Martinique
Des ressources pour l'action

Ville Caraïbe
Centre de Ressources politique de la ville de Martinique

Immeuble La Varangue - 36 Blvd Amilcar Cabral -
97 200 Fort-de-France - Martinique
tél : +596 596 68 64 52